



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

Service Nature et Forêt

Bureau Foncier Forestier /
Protection de la forêt

Mont de Marsan, le 22 mars 2018

Attestation de consultation du public

Objet : Mise en œuvre de l'article L.123-19 du code de l'environnement – Participation du public

Je soussignée Julie LACANAL, chef du service nature et forêt de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes, atteste que le dossier ci-dessous a fait l'objet d'une publication sur le site internet des services de l'État dans les Landes, en application de l'article L.123-19 du code de l'environnement.

Nature et intitulés du dossier soumis à consultation :

Dossier de demande d'autorisation de défrichement sur la commune de COMMENSACQ pour un projet de mise en culture.

Période de mise à disposition par voie électronique :

Du lundi 29 janvier 2018 au mercredi 28 février 2018.

Lien URL de la publication :

<http://www.landes.gouv.fr/consultations-du-public-r400.html>

Aucune observation n'a été recueillie sur le site des services de l'État dans les Landes durant la phase de consultation.

Le chef de Service,

Julie LACANAL